

# IMPORT

## GARDIENNAGE DES CONTENEURS

*Tarifs applicables du 1<sup>er</sup> janvier 2023 au 31 décembre 2023*

**Franchise\* de 4 jours calendaires à compter de la date du VAQ : "Vu A Quai S)ONE"**

Si le conteneur sort en dehors de la période de franchise, le nombre de jour sur parc est calculé de la manière suivante :

Date de sortie - Date du VAQ (jour de vu à quai inclus)

Toute journée entamée est dûe

Tarif de stationnement d'un	<b>20'</b>
-----------------------------	------------

Tarif de stationnement d'un	<b>40'</b>
-----------------------------	------------

Nombre de jours sur parc	Montant Euros
5	37 €
6	54 €
7	72 €
8	89 €
9	110 €
10	132 €
11	191 €
12	223 €
13	254 €
14	286 €
15	357 €

Nombre de jours sur parc	Montant Euros
5	56 €
6	82 €
7	108 €
8	134 €
9	165 €
10	198 €
11	286 €
12	334 €
13	382 €
14	429 €
15	535 €

Du 15 <sup>ème</sup> jour au 30 <sup>ème</sup> jour, le tarif par jour 20' est de : 71 €
--

Du 15 <sup>ème</sup> jour au 30 <sup>ème</sup> jour, le tarif par jour 40' est de : 106 €
---

Au-delà du 30 <sup>ème</sup> jour, le tarif par jour 20' est de : 95 €
--

Au-delà du 30 <sup>ème</sup> jour, le tarif par jour 40' est de : 143 €
---

**Conteneur Reefer :** Les frais de stationnement des conteneurs Reefers sont à multiplier par 2

**OOG & CITERNE :** Les frais de stationnement des OOG et Citernes sont à multiplier par 3

**Conteneur IMO :** Les frais de stationnement des conteneurs IMO, inclus "quantité limitée", sont à multiplier par 3

*Le coefficient le plus fort sera appliqué en cas de critères simultanés.*

*Les BADs mal renseignés par les Compagnies maritimes, occasionnant des refacturations, seront facturés 53 € par conteneur,*

*Les demandes de transfert de facturation seront facturées 53 € par conteneur, au demandeur.*

*Les citernes vides seront considérées comme des conteneurs pleins si elles sont déclarées pleines ou dangereuses dans S)One.*

*Au-delà de 30 jours de stationnement, nous vous invitons à contacter le service facturation au 02.35.25.60.60 pour règlement et organisation de la sortie du conteneur.*

*\*La franchise passe à 5 jours, si un de ces jours fériés - 1<sup>er</sup>01 ou 1<sup>er</sup>05 ou 25.12 - est un des 4 jours francs à partir du VAQ inclus. jour férié sera déduit si la sortie se fait le jour suivant ce jour férié.*

Le